

L'ADIL réunit l'État, les collectivités locales, Action Logement, des organismes d'intérêt général, des professionnels publics et privés concourant au logement et des représentants des usagers.

Agréée par l'État, l'ADIL s'appuie sur le centre de ressources de l'ANIL (Agence nationale pour l'information sur le logement) et vous offre un conseil complet, neutre et gratuit sur toutes les questions juridiques, financières et fiscales concernant votre logement.

Construisez votre projet avec votre ADIL.



L'ADIL répond à vos questions par téléphone ou vous accueille dans ses locaux ou lors de permanences dans le département.

24 rue Larrey – 65000 TARBES

☎ : 05 62 34 67 11 - ✉ : adil.65@wanadoo.fr

www.adil65.org

ACCUEIL DU PUBLIC SUR RENDEZ-VOUS

Le mardi de 13h30 à 17h30

Le mercredi et le jeudi : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Le vendredi : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30

PERMANENCES SANS RENDEZ-VOUS

Bagnères-de-Bigorre :

2^{ème} et 4^{ème} mercredi de 9h à 12h

Maison France – 30 avenue Géruzet

Capvern

3^{ème} mercredi du mois de 9h30 à 12h

Salle Mairie de Capvern

Lannemezan :

1^{er} mercredi du mois de 9h30 à 12h

529 rue Georges Clémenceau

Service « Attractivité et développement » (locaux CCPL)

Lourdes :

1^{er} et 3^{ème} mardi du mois de 9h30 à 12h au CCAS

Trie-sur-Baïse :

4^{ème} jeudi du mois de 14h à 16h30

Maison France – 31 Place de la Mairie

Vic-en-Bigorre :

1^{er} et 3^{ème} jeudi du mois de 14h à 16h30

à l'annexe de la mairie

Également Tarbes sans rendez-vous

Tous les lundis de 10h à 12h et de 14h à 16h30

Pour contacter votre ADIL

0 820 167 500 Service 0,00 €/appel
+ prix appel | www.anil.org

adil
des Hautes-Pyrénées

Louer, acheter, construire, faire des travaux ...

Frappez à la bonne porte

Votre ADIL
vous apporte
une information
complète,
neutre et gratuite
sur toutes
les questions
de logement



L'ADIL vous aide à prendre les bonnes décisions en vous apportant tous les éclairages nécessaires. Avant de vous engager, consultez-la.

Louer, acheter, construire, faire des travaux..., les conseillers d'ADIL répondent gratuitement et en toute objectivité à toutes vos questions liées au logement.

Ils vous apportent des réponses complètes et adaptées à votre situation.

LOCATION



Bail, état des lieux, loyer et charges, diagnostics, réparations locatives, demande de logement social, dépôt de garantie, aides aux locataires, colocation, congé ...

ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ



Achat ou vente d'une maison, d'un lot de copropriété, financement d'un projet d'accession, aides nationales et locales à l'accession, contrat de construction, d'entreprise, de maîtrise d'œuvre, de prêt, diagnostics, garanties ...

DIFFICULTÉS FINANCIÈRES LIÉES AU LOGEMENT OU D'ACCÈS AU LOGEMENT



Impayés de loyers ou d'échéances de prêt, prévention des expulsions, DALO / DAHO ...

QUALITÉ DE L'HABITAT

Réglementation sur la décence et l'insalubrité, habitat indigne, droit des occupants, diagnostic, amiante/plomb/termites, bruit ...



COPROPRIÉTÉ

Fonctionnement d'une copropriété, assemblée générale, conseil syndical, syndic, travaux, charges, financement, règles de majorité, difficultés de gouvernance, achat en copropriété ...



TRAVAUX DE RÉNOVATION, D'AGRANDISSEMENT, D'ADAPTATION

Aides pour l'amélioration de la performance énergétique du logement ou son adaptation au handicap, réglementation pour réaliser des travaux en maison individuelle ou en copropriété, contrats de travaux, assurances ...

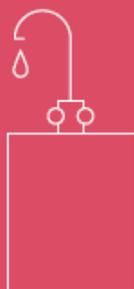
FISCALITÉ

Revenus fonciers, investissement locatif, impôts locaux, TVA, droits de mutation, crédits d'impôt ...



ASSURANCES

Pour un emprunt, une construction, une habitation, des travaux, en tant que locataire, propriétaire ou bailleur, en cas de sinistre ...



URBANISME

Règles nationales et locales, permis de construire, déclaration de travaux, servitudes, règles de mitoyenneté et de voisinage ...



Locataires, propriétaires ou en recherche d'un logement, l'ADIL répond à toutes vos questions de manière neutre et gratuite.